



**INFO
DECEMBRE 2018**

JUVIGNY

La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2019.

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 19 janvier, à 19h, à la salle communale** pour la cérémonie des vœux. Nous vous attendons nombreux.

C'est l'occasion de se retrouver pour vous informer de la conduite de notre territoire, échanger sur les sujets qui vous intéressent, puis partager un apéritif.



Sommaire

Pages 2/3 – Ecole et périscolaire

Page 4 – Les projets

Page 5 – Infos Agglos

Page 6 – Infos pratiques

Page 7 – Gens de Juvigny

Page 8 – Infos et agenda

Ecole et Péri scolaire



Spectacle de Noël

Les photos et commentaires du spectacle de Noël seront disponibles sur le site internet, dans les jours suivants.

Les Pommiers de Juvigny, suite

La commune avait demandé à l'école horticole de Lullier (Jussy – CH) de travailler à la greffe et au développement des pommiers de Juvigny, un temps disparu.

Prévues en novembre, la commune a repoussé les plantations.

Cet évènement aura lieu en mars prochain, pour des questions d'agenda.

Une communication sera faite pour prévenir chacun à la sortie de l'hiver.



Pour mémoire, la pomme de Juvigny se veut plutôt une pomme à cuisiner plus qu'à déguster, qui pourrait revenir prochainement sur nos tables.



Développement durable et transmission en forêt juvignienne

Le mois de Novembre a été le théâtre de profonds changements dans notre forêt communale.



Suite aux déboisements effectués entre 2017 et 2018 à cause de la maladie des épicéas et des travaux de valorisation du bois sain, une surface d'environ 4 ha était laissée libre à la replantation et aux changements d'essences végétales, afin de pérenniser la forêt : plantations de Chêne, Noyer noir et Orme.

Dans un objectif de transmission et de sensibilisation, nous avons voulu y adjoindre l'école de Juvigny et donc les enfants à cet évènement.

Ce fut l'occasion pour les élèves de se rendre sur place le lundi 19 Novembre, afin de planter un arbre qui conservera un lien avec l'enfant (via un étiquetage) et de rencontrer Mr RAVANNEL - responsable à l'Office National des Forêts. Un joli moment de partage autour de la nature. Merci à l'équipe d'animation, aux instituteurs, et à notre intervenant.



Ecole et Péri-scolaire

Retour sur le centenaire de l'Armistice 1918

Dimanche 18 Novembre, les enfants du Conseil municipal ont souhaité donner un caractère particulier à la commémoration du centenaire de l'armistice.



Ils ont organisé une exposition sur ce sujet en invitant les Juvigniens à prêter des objets et documents datant de cette époque.

Les habitants ont été nombreux à répondre à la demande de nos jeunes et c'est une très belle exposition qui a été réalisée pour cette commémoration.



Des témoignages très personnels et instructifs, des objets intéressants. Un des anciens combattants présents a félicité les organisateurs pour la qualité des prêts.

L'exposition a connu un franc succès.

Par ailleurs, la traditionnelle cérémonie a eu lieu sur le parvis de la mairie avec la dépose de gerbe et la lecture du discours du Président de la République par Monsieur le Maire, puis Lisa, maire du CME a lu un texte très émouvant, mais tout à fait porteur d'espoir.

Comme le veut la tradition, la fanfare l'Espérance de Ville-La-Grand a joué quelques morceaux. Les choristes de l'atelier chant de Juvigny "à travers chants" sont venus interpréter "Né en 17" pour apporter un autre regard sur cette commémoration devant un public nombreux.



Une vidéo est disponible sur le site internet à cette occasion.

La journée s'est poursuivie avec la messe en musique à l'occasion de la Saint Martin, patron de la paroisse, puis la vente de brioches, l'apéritif et le repas traditionnel à la salle communale pour déguster la "Sauce-coffe", le tout organisé par les amis de la paroisse.

A l'occasion du centenaire de l'armistice en 2018, la commune a également acquis une exposition faite de panneaux illustratifs des grands épisodes de la guerre.

Celle-ci a d'ailleurs été utilisée par l'école la semaine suivante, elle pourra l'être à nouveau à des fins pédagogiques à l'avenir.



Les projets

Les Curtines

Les travaux sur les réseaux et la voirie des Curtines, sont toujours planifiés pour les mois à venir.

Leur démarrage est simplement décalé de quelques semaines pour des questions liées à la coordination des différents intervenants (Syndicat des réseaux électriques – SYANE, opérateurs et Annemasse Agglo).

L'avancement des travaux pour ce chantier sera régulièrement communiqué aux habitants et plus particulièrement aux riverains des Curtines et Groulines.

Extension des équipements publics

Comme annoncé précédemment, une partie de l'équipe municipale avec l'aide de différents partenaires comme le CAUE – Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du département, s'est réunie en commission à plusieurs reprises ces derniers mois pour ébaucher un projet comportant à terme l'extension de l'école, des espaces communs et l'intégration d'une salle communale.

Pour mémoire, ce projet prendrait place sur le terrain situé derrière la mairie.



Cette première étude et le travail réalisé sur un cahier des charges permettent d'ouvrir un concours d'architectes, qui sera lancé dès janvier 2019.

En parallèle, une étude financière est en cours pour évaluer les capacités de la commune en la matière.

Ce concours permettra d'obtenir plusieurs versions et visions de ce projet à l'issue, au cours du printemps prochain. La municipalité se positionnera, une fois tous les éléments en sa possession.

Bien entendu, nous reviendrons étape par étape sur ce projet auprès des concitoyens, pour livrer les options envisagées.



Réseau de chaleur

Par ailleurs, une étude pour un réseau de chauffage sur la base d'une chaufferie bois, a été lancée afin de répondre non seulement à cette extension, en intégrant les bâtiments publics existants, mais également à la construction des logements du quartier de La Savoie.

En additionnant les besoins de l'ensemble du secteur, cela peut devenir pertinent à la fois économiquement et écologiquement de mettre en place un tel réseau de chaleur. Dans ce cas, la taille des installations resterait limitée et s'intégrerait dans l'architecture du projet.

Un système similaire a déjà été monté à Lucinges, mis en œuvre cet automne sur le chef-lieu.



La Savoie

Le permis de construire du quartier de La Savoie a été accordé après plus de 5 mois d'instruction auprès des services d'Annemasse Agglo, en charge du suivi technique et de la conformité du projet.

Le dossier poursuit son chemin avec le délai nécessaire à la purge des recours des tiers pour les semaines à venir.

Agglo infos

Amphi pour tous 2018-2019 : des conférences gratuites et ouvertes au public sur le genevois

Elles sont animées par des chercheurs de l'Université Savoie Mont-Blanc.

L'université Savoie Mont-Blanc propose depuis 2002 des cycles de conférences gratuites et ouvertes à tous.



Les thématiques portent sur des sujets de recherche faisant écho à l'actualité. Ces conférences sont l'occasion pour le grand public de rencontrer les chercheurs sur des thématiques variées ; un moment privilégié pour entendre les avancées propres à leur domaine et pour échanger avec eux.

Au programme cette année :

- « Intelligence artificielle : les réseaux de neurones artificiels s'emparent de nos images ! ». Mardi 15 janvier 2019 – 18h30 – Archamps Technopole
- « Comment les plantes communiquent-elles avec leur environnement ? ». Mardi 12 février – 18h30 - Archamps Technopole Vendredi 15 mars 2018 – 18h – Thonon-les-Bains
- « Les humanités anciennes en couleur ». Vendredi 22 février 2019 – 18h – Thonon-les-Bains
- « La francophonie dans l'enseignement du français langue étrangère : la belle absente ? ». Mardi 19 mars 2019 – 18h30 – Annemasse (Maison Nelson Mandela)
- « La divagation de la pensée : un processus nécessaire dans l'adaptation à l'environnement ? ». Mardi 9 avril 2019 - 18h30 - Archamps Technopole
- « Je sens que je deviens Dieu » : la divinisation des empereurs romains sous le Haut-Empire Mardi 14 mai 2019 - 18h30 - Archamps Technopole



Ces sessions sont organisées en coopération avec Annemasse Agglo et le genevois Français, qui regroupe les communes du bassins Genevois pour y faire progresser l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire.

La maison de la mobilité et du tourisme a ouvert ses portes !

Pour accompagner les changements et répondre aux demandes des usagers, Annemasse Agglo lance la **maison de la mobilité et du tourisme, au cœur du quartier de la nouvelle gare**, devant l'Espace Martin Luther King et la gare même.

En décembre 2019, le Léman Express, le Tram Annemasse-Genève, le bus à haut niveau de service Tango, 5 lignes de bus, la voie verte du Grand Genève, 2 parkings relais P+R, 2 consignes vélos et 5 stations d'autopartage irrigueront le territoire de l'agglomération offrant des alternatives à la voiture.

Unique en France, c'est le seul espace qui regroupe dans un même lieu les services liés à la mobilité et à l'information touristique régionale.



Ce sont donc les services du réseau TAC et le l'office de tourisme des Monts de Genève qui y sont proposés.

Obtenir des **informations sur les nouvelles manières de se déplacer d'ici fin 2019**, des **conseils pour adapter toujours au mieux votre manière de vous déplacer** ;

Découvrir et accéder aux **offres du territoire en termes de culture et de loisirs** ;

Participer à des **ateliers** (réparation de vélos, éco-mobilité, etc.)

Le caractère innovant de la Maison de la mobilité et du tourisme tient également dans le **dispositif digital** mis en place.

En effet, le réseau TAC développe une **centrale de mobilité digitale** qui regroupe l'information sur les transports publics de l'agglomération d'Annemasse mais aussi de Genève.

L'**application mobile TAC** sera également amenée à évoluer dès janvier 2019. A l'instar de la maison de la mobilité et du tourisme, cet outil sera la porte d'entrée unique des mobilités du territoire et favorisera le paiement simplifié de ces mobilités en seul paiement.

C'est une première dans l'histoire du service client voyageur.

Infos pratiques

Des places disponibles à la crèche

La crèche Capitou située à Juvigny sur le site Altéa - Immeuble Nausica, vous informe de places disponibles en garde occasionnelle.

Pour tout renseignement, contactez directement Maison Bleue - Crèche Capitou, qui a la délégation de ce service.



Tel. : 04 50 37 40 82 ou 01 46 54 58 00 (service centralisé).

Site : <http://https://www.la-maison-bleue.fr/creche/auvergne-rhone-alpes/haute-savoie/juvigny/capitou>

Fermeture du secrétariat en fin d'année

L'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé les lundis 24 et 31 décembre 2018.

Coupure d'électricité

Des travaux sont prévus sur le réseau le jeudi 10 janvier 2019, de 09h à 11h30 sur les quartiers ou lieux-dits :

- La Renfile,
- 188 chemin de Tazet,
- 346 – 354 route des Groulines,
- 53 route de l'église

Alerte sécheresse

Par arrêté, la Préfecture de Haute-Savoie avait déclaré la restriction des usages d'eau potable à titre public comme privé.

Après plusieurs semaines voire plusieurs mois, cette alerte a été levée ces derniers jours.

Prévention des AVC

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ? Paralysie faciale, paralysie d'un membre, troubles de la parole notamment

Si ces symptômes apparaissent, ayez le bon réflexe : appelez le 15 immédiatement.

Ces signes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

Une prise en charge plus rapide et des traitements adaptés permet de limiter les séquelles.

N'hésitez pas à partager ces informations avec vos proches.

Tous les liens utiles ci-dessous : <http://www.franceavc.com/> ou <http://avc.univ-lyon1.fr/>

Inscription sur les listes électorales

Avant le 31 mars 2019, les personnes non inscrites (nouvellement arrivées sur la commune) sont invitées à venir s'inscrire sur les listes électorales.

Les prochaines élections pour le Parlement Européen auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Interdiction brûlage des déchets verts

La commune rappelle à tous l'**interdiction de brûlage des déchets verts**, quelle qu'en soit la raison - suite à un entretien habituel des haies, un débroussaillage, un élagage, etc.

En effet, le brûlage des déchets verts entraîne l'augmentation significative de particules fines dans l'atmosphère et la détérioration générale de la qualité de l'air, notamment en zone péri-urbaine.

Il est interdit par l'Etat via une circulaire nationale du 18 novembre 2011 et l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Des contraventions et condamnations sont également prévues à cet effet.

Les déchets verts issus des terrains individuels ou d'exploitations doivent être recyclés ou **portés en déchetteries toutes proches, à Saint-Cergues ou Annemasse**.

Merci pour votre participation.

Accès aux déchetteries

Les 4 déchetteries du territoire de l'agglomération annemassienne sont réservées aux usagers.

Afin d'en renforcer le contrôle d'accès, Annemasse Agglo met en place des vignettes. Les déchetteries sont donc maintenant réservées aux personnes possédant une vignette d'accès.



Les usagers peuvent faire leur demande en ligne sur <https://www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets/vignette-dechetteries> ou se rendre en déchetteries lors des prochaines campagnes d'information.

Le numéro d'immatriculation du véhicule, la carte grise et un justificatif de domicile sont nécessaires.

Les gens de Juvigny

1800 km à pied en 80 jours de Juvigny à Saint Jacques de Compostelle. C'est le périple qu'a réalisé Charles CIGNO, habitant de Juvigny.

Parti de "Vers les Bois", le 3 Avril 2018, en passant par la cathédrale Saint Pierre de Genève, et suivant le Chemin de Compostelle ou GR 65 sur la partie française, il est arrivé le 26 Juin à Saint-Jacques. Ce tracé est emprunté par des randonneurs autant que des pèlerins et rassemble des gens du monde entier et de Juvigny, évidemment.

Trois membres de la chorale « A travers chants » ont aussi parcouru la partie française de ce chemin du Puy à Saint-Jean-de-Luz en 2017 soit 700 km environ.

Charles CIGNO heureux et fier témoigne : "Ce n'est pas du courage qu'il m'a fallu, c'est de l'envie » dit-il.

Il avait déjà cheminé sur le Camino en trois tronçons mais rêvait de le faire en une seule fois.

Rêve réalisé l'année de ses 80 printemps. Charles a le sourire qui fait « tout le tour de la tête » quand il évoque son voyage. Juste un peu de fatigue sur la fin du parcours et quelques petits bobos aux pieds.

Mr CIGNO a pris le temps de donner de ses nouvelles à la mairie en envoyant une sympathique carte postale de Compostelle. Charles continue de marcher le samedi matin avec d'autres habitants du village, il parcourt des kilomètres de chemin, de quoi se maintenir en forme.

Bravo à cet éternel jeune homme content de partager son expérience avec les gens du village.

Le premier tampon de sa crédenciale* est celui de la mairie de Juvigny où notre secrétaire a eu le plaisir d'apposer le tampon de la commune.



Il remercie son épouse de l'avoir laissé s'absenter toute cette période et rajoute que le bonheur de l'avoir fait donne de l'énergie.

Pour repartir ?



* carnet que le pèlerin doit ou peut faire tamponner au fil des étapes d'un pèlerinage.



infos pratiques

Les bibliothèques se regroupent

Petites ou grandes, associatives ou municipales, villes ou village, les bibliothèques de l'agglomération se mettent en réseau.

Un concours pour trouver un nom à ce service a été lancé il y a quelques mois. Peut-être y avez-vous participé ? Le résultat sera dévoilé prochainement.

D'ici le printemps 2019, il sera possible d'emprunter gratuitement des livres sur n'importe quel site de l'agglomération, d'en réserver et de les rapporter.

Les modalités de fonctionnement et le règlement des bibliothèques sont en cours de finalisation.

Cela permettra à chacun des habitants de Juvigny d'avoir une palette d'ouvrages encore plus large.

En attendant, n'hésitez pas à visiter chaque fois que possible votre bibliothèque, régulièrement approvisionnée.

Ouverture le mardi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h.



Avis aux commerçants et artisans

Dans le but de mettre à jour sur le site internet de la commune, les coordonnées et l'activité des commerçants, artisans et professions libérales présentes sur la commune, ceux-ci peuvent contacter la mairie.

A ces fins, merci d'adresser vos messages à mairie@juvigny74.fr, en spécifiant la mention « Site Internet » dans l'objet.

Nous en ferons part également sur le Juvigny Info.

Agenda

Vendredi 18 janvier 2018

Vœux de la commune, à 19h, à la Salle Communale. C'est l'occasion d'évoquer la nouvelle année, la gestion du territoire et les projets en cours et d'échanger tous ensemble autour d'un apéritif.

Site internet

La configuration du site internet sera revue au courant de l'année prochaine, avec un nouveau format plus facile à utiliser sur les supports de type tablette et smartphone.



Aussi, pour ceux et celles d'entre vous qui l'utilisent régulièrement ou même moins fréquemment, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, questions ou suggestions sur le fond et la forme.

Votre apport nous aidera à la définition des rubriques et des informations voire des services disponibles sur le site.

Vous pouvez nous les communiquer via la rubrique « Contactez-nous », au bas de la page d'accueil du site, ou directement par mail à l'adresse mairie@juvigny74.fr, en spécifiant la mention « Site Internet » dans l'objet.

Contactez-nous

Mairie de Juvigny

305, route du Sorbier
74 100 Juvigny

04 50 37 30 67

Cliquez ici pour nous contacter

Accueil de la mairie :

- Lundi : 8h30 à 12h
- Mardi : 15h à 19h
- Jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 8h30 à 12h

Publ

Bulle

JUVI

AOU

19/08